



Association de la Menthue

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En tant que membre de la commission de l'association intercommunal d'amenée d'eau la Menthue, nommé par le conseil, je vous expose les grandes lignes des activités que j'ai eues l'occasion de conduire durant les 12 derniers mois.

But de l'association : Assurer la distribution d'eau potable dans le réseau intercommunal qui comprend 10 communes dont les villages de Chanèaz et Correvon qui font partie de la commune de Montanaire.

Pour ce faire, l'association assume les responsabilités suivantes :

- Contrôle de la qualité.
- Le maintien et renouvellement des installations.
- La distribution en tout temps de l'eau.

But de la commission : Le Conseil intercommunal joue dans l'association le rôle de Conseil communal dans la commune. Il est composé de délégués provenant des 10 communes membres de l'Association.

Membres de la commission représentant les intérêts de Montanaire : les personnes suivantes font partie de la commission :

- Christophe Devallonne (vice-président)
- Pascal Crisinel (nouveau élu)
- Pidoux Valentin (commission gestion et finance)

Il est à relever que la Municipalité est également représentée par Michel Rosset membre du comité de direction.

Nombre de séances : la commission a siégé à 2 reprises durant ces 12 derniers mois pour une durée totale de 3 heures

Activités et décisions prises :

Le réseau de la Menthue a 55 ans.

Il y a 287'000 m³ d'eau qui ont été distribués en 2024 dont 3'000m³ provenant de la ville d'Yverdon.

Le changement de fontainier est prévu pour l'année 2025 ce qui va coûter beaucoup plus cher car la personne possède un brevet fédéral de Fontainier.

L'achat d'eau représente un montant de 185'000 frs la vente d'eau représente 460'000 frs.

Le projet qui concerne le traitement du chlorothalonil nous sera présenté à la prochaine assemblée. Le coût du traitement est entre 0.80 à 1.20 frs par M3 supplémentaire au prix actuel suivant la variante de traitement qui sera choisie.

- Réélection de M Christophe Devallonne en tant que vice-président.
- Remplacement de M Joel Pidoux par M Pascal Crisinel.
- Election de M Valentin Pidoux à la commission gestion et finance.

Perspectives et enjeux pour la commune : Avoir de l'eau pour les deux villages distribués par la Menthue de qualité à un coût "normal".



Pour cela il faut protéger un maximum les ressources, chose souvent mise de côté ou faite au minimum pour des raisons de coût.

Conclusion : A vu de ce qui précède, je demande au Conseil de bien vouloir prendre acte de ces éléments et vous remercie pour votre attention.

Rapporteur : Pidoux Valentin

Le rapport signé par le rapporteur doit être remis au plus tard lors du Conseil en 3 exemplaires originaux.